



Langesse, le 18 mai 2020

Le Maire
Nadège CORCELLE

A

Mesdames & Messieurs Les Conseillers

Madame, Monsieur le conseiller municipal,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra à la salle polyvalente de Langesse, le :

LUNDI 25 MAI PROCHAIN A 19 H 00

La réglementation actuelle, pendant l'état d'urgence, interdit les réunions de plus de 10 personnes, mais elle prévoit des dérogations pour le cas de réunions "indispensables à la continuité de la vie de la nation" en respectant les gestes barrières et les règles de distanciation physique. De ce fait, le public sera limité à 5 personnes maximum.

L'ordre du jour sera le suivant :

- Installation du Conseil Municipal,
- Désignation d'un secrétaire de séance,
- Election du Maire,
- Lecture de la Charte de l' élu local
- Fixation du nombre des adjoints (2 au maximum),
- Election du ou des adjoints,
- Election du conseiller communautaire et son suppléant
- Indemnités de fonction du maire et des adjoints
- Délégation du conseil municipal au maire
- Désignation des délégués dans les organismes extérieurs : SIAEP Boismorand-Les Choux-Langesse, sécurité routière, défense et sécurité civile, CLI Dampierre-en-Burly
- Formation des commissions communales (appel d'offres – travaux)
- Divers.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le conseiller municipal, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maire sortant,
Nadège CORCELLE.



